

Le tournant collaboratif, nouveau souffle démocratique ou illusion ?
1ères Rencontres de la participation, Bordeaux, 26 janvier 2017, 13h15-15h

Développement des pratiques collaboratives en organisation, économie collaborative, initiatives citoyennes autour du partage, Fab Lab... Ces expériences où l'initiative individuelle rencontre l'action collective portent-elles les prémises de nouvelles modalités de la fabrique de l'intérêt collectif et du rapport aux décideurs ?

Organisation : Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC) et Commission nationale du débat public (CNDP)

Animation : Judith Ferrando, ICPC

Intervenants :

- Thomas Amourous, *le 127, Fab Lab CapSciences*
- Francine Fenet, *co-directrice du pôle Dialogue citoyen, évaluation et prospective, Nantes métropole*
- Sandra Rataud, *co-directrice du pôle Dialogue citoyen, évaluation et prospective, Nantes métropole*
- Jacques Archimbaud, *vice-président de la CNDP*

Judith Ferrando : L'objectif sera de questionner le mot « collaboratif ». Qu'est-ce qu'il y a derrière ce terme ?

Thomas Amourous : L'objectif du 127 (centre de culture scientifique et technique industrielle) est de mettre toutes ses activités dans un triangle: plaisir, échange, connaissance. L'engagement du public est un élément central de leur travail car même le lieu vit grâce à une communauté de personnes qui s'investissent sur des sujets qu'ils ne maîtrisent pas nécessairement. Comment peut-on amener les gens à gérer et à partager la culture scientifique avec les autres ? Comment fait-on pour les engager dans un processus de co-construction ?

Au 127 c'est le public qui amène ses propres sujets. Il peut s'agir de projets matériels, techniques ou bien immatériels. Ceux qui participent sont déjà dans une posture de partage. Quelle est la différence avec un processus participatif ? Le fait que tout est ouvert. Ce n'est pas comme dans un projet urbain où il y a déjà une feuille de route. C'est un lieu où l'on ne se donne pas de contraintes sur ce qui est possible. Il suffit d'amener une idée et d'être prêt à la confronter à la réalité. Le public est véritablement intégré au processus.

Il y a tout de même une certaine programmation. Le public vient pour assister à la présentation de certains intervenants dont le temps de parole est limité. Ensuite les sujets

sont complètement libres. C'est un espace ouvert qui fonctionne avec l'énergie des gens, c'est cela qui fait la différence.

Il y a également un volet « accompagnement des entreprises », notamment en ce qui concerne l'innovation. Comment crée-t-on de la collaboration à l'intérieur des équipes ? Comment amène-t-on les équipes à innover ? Il faut prendre les parties prenantes et les amener à travailler ensemble. L'essentiel c'est d'amener tout le monde sur un pied d'égalité en leur faisant comprendre qu'ils sont devant une page blanche.

Sandra Rataud et Francine Fenet : À Nantes, il y a deux approches de la participation : territoriale et par politique publique. Le dialogue citoyen est réalisé par les chefs de projets au sein des différents services de la ville. Il y a aussi un travail mené sur le projet managérial de la métropole.

- L'introduction du design participatif dans les processus de participation

Il y a deux apports essentiels : la représentation et le prototypage. Dans le cadre de la mise en place d'une « politique de la nuit » à Nantes, on s'aperçoit qu'il y a une certaine difficulté à se représenter les situations. Le fait d'avoir travaillé en design a permis d'aboutir à un poster qui permettait à tout le monde de se représenter la vie nocturne nantaise. Pour cela il faut aller chercher les différents usages de la ville, mais il faut aussi aller chercher ceux qui travaillent dans les différents services. Un autre exemple est celui de ce que représente « la mairie de demain ». Être au même niveau du design permet de travailler sur les formes et passer très vite en mode solution. On ne parle plus des concepts et on commence tout de suite à travailler sur la forme que devrait prendre la mairie. En partant de choses assez concrètes, les gens sont finalement amenés à se projeter sur des sujets plus abstraits.

- L'exemple du Grand débat sur la transition énergétique

Au départ, il y avait une vraie contradiction entre l'ambition d'embarquer plus de monde et celle de faire avancer les choses en termes de transition énergétique. Le choix a été fait d'embarquer le plus grand nombre.

Dès le départ il a été décidé de faire de la transmission joyeuse afin de sortir du terme un peu barbare de « transition énergétique ». L'objectif était d'identifier les différentes étapes pour aller vers la transition énergétique. Ce débat a duré sept mois pendant lesquels les participants pouvaient également participer sur Internet, soumettre des cahiers d'acteurs, assister à des auditions d'acteurs, etc. Une communauté de 50 personnes s'est ainsi créée, l'idée était qu'en six mois ils fassent trois défis : un défi personnel, un défi de voisinage et un défi d'interpellation à une institution. Le développement d'une dynamique collective a été très important. On a réussi à engager beaucoup de jeunes qui ont profité d'être ensemble pour agir, et un public en situation de vulnérabilité. Pour cela, il a fallu faire un travail très délicat. Finalement, un groupe de 60 personnes a travaillé ensemble pendant trois mois pour produire un guide de l'urgence pour la transition énergétique à partir de son propre vécu.

Jacques Archimbaud : Jusqu'où peut-on aller quand on fait du débat public ? Ayant participé aux réflexions qui ont précédé la mise en place de la CNDP, il a pu mesurer l'impact entre les intentions du départ et la manière dont elles ont été mises en pratique.

À partir de son expérience en tant que président de trois commissions particulières du débat public (CPDP) (Grand stade de rugby, REGL et 3^{ème} ligne de métro à Toulouse), il constate qu'il y a différents types de débats. Il y a des personnes qui réduisent le débat à la question de l'acceptabilité, mais à la CNDP on refuse de faire un débat public lorsque la décision a déjà été prise et qu'on ne discute pas en opportunité.

Il y a ensuite le débat semi ouvert qui est celui qu'on pratique le plus. On y discute vraiment du projet. Il provoque parfois une certaine inquiétude de la part du maître d'ouvrage qui ne sait pas très bien s'il faut modifier son projet ou s'il faut le laisser tel quel. Ici, l'enjeu est d'améliorer la décision. Dans ce cadre là, la parole est mieux partagée et la société civile est plus présente. On sait aussi que le débat public sert de tribune aux associations qui peuvent s'adresser à un public plus large et même aux médias. On discute en opportunité mais la participation reste verticale : l'initiative vient du maître d'ouvrage qui est aussi le maître du temps, du dossier d'information et du financement. Nous essayons de « pousser les murs » de ce type de débat afin de le rendre plus inclusif. Pour ce faire on va sur le terrain, on commande des expertises complémentaires assez rigoureuses et on recommande au maître d'ouvrage un certain nombre de dispositions et d'outils. On met en place des panels, des focus groupes, des sondages délibératifs afin d'établir une vision relativement représentative des opinions qui se manifestent pendant le débat. On ouvre des sites Internet et on fait attention à l'ouverture des données. Nous avons d'ailleurs récemment mis en place le Dialogue 3D, dispositif qui permet d'examiner le projet à différentes dimensions du territoire. L'objectif est toujours d'aller vers des pratiques plus innovantes.

Il y a enfin le débat collaboratif où le public est véritablement au centre des dispositions. Le débat collaboratif est un débat produit par la société. Il s'inscrit dans un contexte local spécifique. Pour qu'un débat soit vraiment collaboratif, il faut franchir tout de même un certain seuil quantitatif qui permet de donner plus de légitimité au débat public. Dans tous les cas, on ne peut plus se reposer sur les formes qu'on a connues par le passé. Il faut qu'il y ait une véritable discussion sur le design et les outils mis en place. Ceux-ci doivent nous permettre d'accumuler également les leçons que l'on tire du débat public car celui qui arrive en cours de route est perdu et cela peut être très décevant pour lui.

Les réformes qui interviendront en 2017 devraient permettre de rénover le débat public notamment grâce à la mise en place du droit d'initiative citoyenne, qui devrait permettre davantage de collaboration, et la mise en place d'une discussion sur les plans et programmes. À partir du moment où l'on est sur l'amont, cela devrait offrir au débat public la possibilité d'être plus collaboratif.